CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DU CD 67
TITRES INDIVIDUELS 2017

1. DATE - LIEU - HORAIRES

Le Dimanche 14 Mai 2017 Salle Brandt rue d'Eckwersheim à Hoerdt

Juges-arbitre : **Sandrine BRES – Marc FRIANT**
Assistée de membres CD67

SERIES :

09h30 : Séries Messieurs
11h10 : Séries Juniors Filles, Minimes Filles et Poussines
11h50 : Séries Juniors Garçons et Benjamins Garçons
13h30 : Séries Cadets Garçons, Cadettes et Benjamines
15h15 : Séries Minimes Garçons, Poussins Garçons, Dames

INFO :

Une petite restauration sera tenue sur place

POINTAGE Le pointage se fera ¼ d'heure avant le début de chaque série

2. QUALIFICATIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Tout licencié FFTT, participant ou non aux tours préliminaires du critérium Fédéral (Individuels), pourra participer à cette épreuve.

La participation des joueurs inscrits et ayant effectivement participé à trois des quatre tours préliminaires des individuels sera de **2,50 euros par série.**
Pour tout autre joueur (non inscrit aux Individuels), la participation exigée sera de : **5,00 euros par série.**

Les engagements devront parvenir, au plus tard, le 11 Mai à 18h00,
1-Soit par courrier au siège du
CD 67 Tennis de Table
4 rue Jean Mentelin BP 95028
67035 STRASBOURG Cedex 2
accompagnés du montant des participations.
(Chèque à l'ordre du CD 67 TT) virements acceptés (RIB en PJ)
2-Soit par mail à : tennis.table67@mds67.fr

A signaler que les joueurs ne pourront évoluer que dans leur catégorie d'âge et celle juste au dessus

3 CONSTITUTION DES TABLEAUX

La constitution des tableaux se fera à partir du jeudi 21 Mai 2017, 19h00

4 DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les rencontres auront lieu au meilleur des 5 manches pour toutes les séries.
Le premier tour (au moins) sera disputé par poules de 3 ou 4 joueurs, puis intégration dans un tableau à élimination directe.
Les balles fournies par le CD67 seront de couleurs blanches, par conséquent les effets blancs seront interdits.

5 ARBITRAGE DES RENCONTRES

Lors des compétitions en poules, les joueurs concernés s'arbitreront à tour de rôle.
Pendant toute la suite des épreuves, chaque « **Perdant** » sera tenu d'arbitrer une rencontre suivante.